

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 23 (1926)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Dallens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

Secrétariat :
Dr ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :
L. FORESTIER,
Founex.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

Pour les **annonces** s'adresser exclusivement à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 79.

VINGT-TROISIÈME ANNÉE

N° 3.

MARS 1926

SOMMAIRE — Conseils aux débutants pour mars, par SCHUMACHER. — Réponse à la question de M. L. M. concernant les piqûres d'abeilles, par le Dr E. R. — A propos de loque et de noséma (réponse à l'article de M. Fusay), par le Dr E. ROTSCHY, A. PAHUD et J. LUGON. — Que pouvons-nous faire actuellement pour combattre le noséma ? par R. C. et Dr O. MORGENTHALER. — Sucre en plaques et méfaits des pics, par Pierre ODIER. — Notices sur les matelas d'air, par Louis ROUSSY. — De la valeur de quelques plantes mellifères, par Louis-S. FUSAY. — Echos de partout, par J. MAGNENAT. — Nouvelles notes sur les ouvrières pondeuses, par TRICOIRE FRÈRES. — Un précieux auxiliaire pour l'apiculture, par Louis ROUSSY. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Réponses à questions. — Questions.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR MARS

Commençons par nous acquitter d'un simple devoir de politesse : Je remercie ici mes nombreux correspondants auxquels je ne puis répondre individuellement. Ils ont bien voulu, durant ces premiers mois, adresser d'aimables appréciations au *Bulletin*, nous les en remercions et les transmettons à nos précieux collaborateurs. Continuons

tous à travailler ensemble à cette œuvre que poursuit notre *Romande*, c'est le bel exemple que nous donnent nos abeilles.

Ah, la belle journée que celle du 6 février. Je crois qu'aucun apiculteur n'a manqué de consacrer à regarder ses ruches tout le temps qu'il avait de disponible ce jour-là, à moins qu'il n'ait été malade ou empêché par une raison majeure. Rien d'étonnant à ce que cette journée fût belle, elle précédait et préparait l'assemblée des délégués de la Vaudoise...

Des nouvelles que nous avons reçues d'un peu partout par correspondances personnelles, nous concluons que l'hivernage s'est bien passé : pas de dysenterie, des abeilles vigoureuses et impatientes de se remettre au travail, des apports de pollen nombreux, etc, tout dans l'activité extérieure semblait dire : nous sommes en bonne santé et ne demandons qu'une chose, c'est de pouvoir butiner bientôt, le plus tôt possible.

Les noisetiers, comme presque chaque année, manquent le train ; ils fleurissent et la température ne permet pas à nos ouvrières d'utiliser cette abondante poussière d'or clair. Mais bientôt ce sera le tour des saules, des thuyas, des crocus et de toute cette joyeuse bande de fleurettes impatientes elles aussi de faire leur gracieuse révérence au tant désiré « Monsieur Printemps ». Les primevères, ouvrant leur œil candide, étonné, plein de confiance, font la joie des petits et des malades, comme aussi la nôtre à nous apiculteurs.

Que faire au rucher dans ce mois de mars ? Laissez-moi vous dire en toute confiance que je n'en sais... rien, pas plus que vous, car pas plus que quiconque je ne sais le temps qu'il fera. Malgré la T. S. F. bientôt installée dans tous les ruchers, ce coquin de temps garde son secret et nous en sommes réduits à nous soumettre encore à ce qu'il voudra bien nous donner. Cependant, il y aura bien en mars quelques belles journées. Faut-il procéder alors à la visite ? Les avis sont partagés aujourd'hui surtout où l'on aime battre en brèche tous les principes. Mon cher débutant, écoutez ou lisez les discussions, mais davantage encore regardez faire... et vous verrez que bien souvent ceux qui, en paroles, bouleversent toutes les données, se gardent bien de mettre leurs théories en pratique. Donc, si vous voulez m'en croire, n'ouvrez pas vos ruches en mars à moins qu'il ne fasse une série de journées qui se moquent du calendrier et qui montrent au thermomètre 12 ou 14 degrés à l'ombre. Et encore, n'ouvrez que pour contrôler les provisions. Vous voyez une ruchée active, vous constatez beaucoup d'apports de pollen, des ouvrières chargées de grosses pelotes, c'est

bien, cela va bien, mais ce sont ces colonies actives qui risquent le plus de manquer de provisions, car la consommation est déjà forte, vous n'avez qu'à consulter la bascule. Ouvrez pendant deux ou trois minutes seulement, juste le temps de voir s'il y a encore du miel au-dessus et à l'arrière des rayons, mais ne sortez pas ces derniers. Si la famine menace, réchauffez un ou deux rayons de réserve et ajoutez-les de chaque côté du nid à couvain. Si votre caisse à rayons est vide alors mettez des plaques de candi, réchauffées préalablement aussi, je n'ai pas besoin de vous dire longuement pourquoi il faut se garder d'introduire des blocs glacés de miel ou de candi.

Voilà pour les colonies qui paraissent en bonne santé. Et les autres, celles qui chôment, qui se promènent autour de la porte d'entrée, qui semblent humer l'air et le temps, ou dont les butineuses reviennent avec d'imperceptibles traces de pollen. Le diagnostic est facile : reine âgée, population déprimée, découragée ou encore, s'il y a agitation, allées et venues fiévreuses au trou de vol, alors c'est que la reine est partie pour le paradis des abeilles et vous n'avez qu'à faire recueillir sa progéniture malheureuse par une voisine compatissante qui sera peut-être, si vous procédez habilement, tout heureuse de ce renfort à un moment où il s'agit d'élever le plus d'enfants possible. Pour ces réunions, voir les manuels. Si plusieurs jours de beau se succèdent, que les sorties se répètent, rétrécissez le trou de vol, car il y a risque de pillage.

Nous écrivons ceci le 19 février, la bourrasque de ces derniers jours s'est un peu calmée, mais le vent est âpre encore, le calme règne au rucher, le vent n'a pas réussi à enlever les toits, cependant comme mars ou même encore avril peuvent nous ramener de ces températures à faire geler certaines langues jusque dans la bouche, mettez tout votre soin au calfeutrage de vos ruches, car c'est pendant ces deux mois que la chaleur est le plus nécessaire à un bon développement du couvain. Puis, par les journées où l'on n'ose mettre son chien dehors, préparez encore tout votre matériel, sans oublier le spirituel, ce que votre rédacteur est incapable de faire.

Daillens, 19 février 1926.

Schumacher.

P.-S. — Les abonnés qui pourraient disposer du numéro de janvier seraient bien aimables de l'envoyer au rédacteur. Merci d'avance ?

RÉPONSE A LA QUESTION DE M. L. M. CONCERNANT LES PIQURES D'ABEILLES

(Bulletin de février 1926.)

La question posée par M. L. M. ne saurait être résolue en toute sûreté et une fois pour toutes ; comme le serpent de mer elle fait une apparition périodique dans le *Bulletin* et il y a déjà quelques années j'ai cru devoir donner, selon ma jugeotte, quelques éclaircissements à propos de la tuméfaction et de l'éruption généralisée qui sont parfois consécutives à une piqûre d'abeille. D'emblée il y a lieu d'éliminer toute question d'infection, le venin d'abeille ne contenant aucune microorganisme (bacille, microbe, etc.) ; il est stérile par lui-même et ne saurait provoquer un empoisonnement du sang dans le sens ordinaire de ce terme. Il y a lieu de distinguer entre son action aiguë et son action chronique, cette dernière, pour autant que je puisse savoir, n'ayant jamais été étudiée et aucun fait probant permettant d'établir un jugement à cet égard. Quant à l'action nocive aiguë, due à une ou à plusieurs piqûres simultanées, elle rentre dans le cadre de ce que l'on appelle aujourd'hui le « choc hémoclasique » et qui comporte des changements dans la composition du sang, surtout des globules rouges, incompatibles avec une fonction normale d'oxydation. A mon idée, l'action principale se fait sentir sur les nerfs vasomoteurs, dont la tâche est de régulariser la contraction des vaisseaux sanguins. La piqûre d'abeille provoque une paralysie de ces nerfs, le vaisseau se dilate et les capillaires laissent transsuder le sérum sanguin, ce qui provoque la tuméfaction locale ou généralisée des tissus. Le retentissement général peut être très marqué chez certaines personnes prédisposées et se rapproche, s'il n'est pas identique, de l'urticaire généralisé observé parfois à la suite d'injection de fraises, de poissons, d'antipyrine, etc... Si quelqu'un est déjà souffrant du cœur il est fort possible que de multiples piqûres peuvent provoquer la mort non par infection mais par paralysie du cœur et je me rappelle avec tristesse du cas d'un de nos bons amis de la Genevoise qui, souffrant d'une maladie de cœur, fut trouvé mort à son rucher après avoir été piqué de nombreuses fois un jour où les abeilles étaient particulièrement agressives et où il avait travaillé sans gants ni voile.

Je ne crois donc pas à une « infection lente » pouvant provoquer la mort, mais à une action aiguë agissant avant tout sur le système

nerveux vasomoteur et d'ordre chimique avant tout. Quant à l'action salubre de la piqûre dans certains cas de rhumatismes, elle est fort possible, ne fût-ce déjà que par révulsion locale. En somme nous sommes encore fort peu renseignés sur le mécanisme intime de la piqûre d'abeille et ce serait un sujet fort intéressant à poursuivre si on pouvait disposer de victimes bénévoles. *Dr E. R.*

A PROPOS DE LOQUE ET DE NOSÉMA

(Réponse à l'article de M. Fusay, Bulletin de février 1926.)

Dans l'état actuel de nos connaissances apicoles est-il possible de guérir la loque au moyen de produits chimiques ? L'esprit médical est si mal combiné, si plein de doutes que Messieurs les docteurs ont une réponse prête à toute question posée à eux par un client désireux de s'instruire : « Hippocrate dit « oui », Gallien dit « non ». En l'occasion offerte si à point par M. Fusay Louis dit « oui » et Ernest dit « non » ; lequel des deux a raison ? Pour essayer de trancher la question, deux données sont nécessaires : 1° Il faut qu'une ruche soit *vraiment* atteinte de la loque, de la vraie, la toute vraie loque, constatée par des connaisseurs et contrôlée au microscope et 2° qu'une expérience suivie, contrôlée par des connaisseurs, soit faite en vue de constater une guérison indubitable. Malheureusement il n'est pas trop tard, malgré les excellents résultats obtenus en Suisse par la destruction au moyen du feu des colonies atteintes de vraie loque, pour trouver encore des ruches loqueuses, dont la première donnée est à portée de main et ne donne lieu à aucune discussion autre que de savoir si M. Fusay a traité au moyen de son remède (2 fr. 50 le flacon de 100 grammes, suffisant pour guérir quatorze ruches, en vente chez l'auteur) des ruches atteintes de la vraie loque, ou s'il a confondu, comme cela arrive encore si souvent, entre couvain aigre, loque bénigne, loque maligne, couvain refroidi, le mal dont souffraient ses colonies.

Là, le doute médical reprend le dessus et la Faculté voudrait que de chaque ruche traitée on possédât une analyse bactériologique faite par le Liebefeld. Lorsque M. le Dr Morgenthaler aura dit que les échantillons envoyés par M. Fusay sont réellement des échantillons atteints de loque maligne, alors seulement nous serons d'accord sur la première donnée. M. Fusay, avez-vous déjà prélevé dans vos ruches loqueuses des échantillons de couvain malade ? Les avez-vous envoyé à l'Institut du Liebefeld ? Quelle a été la réponse ?

Vous avez double intérêt à le faire au point de vue de l'apiculture en général et dans votre propre intérêt ; d'ailleurs la chose est si simple que certainement vous avez dû commencer par là une fois engagé dans la lutte contre la loque, car un vieil apiculteur comme vous sait par expérience combien on peut se tromper dans le diagnostic des maladies des abeilles... hélas ! j'avoue la même chose pour celles des hommes. Et nous voici arrivés à la seconde donnée qui est plus difficile à résoudre ; étant donné une ruche atteinte de loque maligne contrôlée par des connaisseurs sérieux, a-t-elle été guérie par un remède chimique incorporé à la nourriture, agissant par émanations ou appliqué directement sur les cellules contenant des larves réellement loqueuses ?

La proposition de M. Fusay de recevoir chez lui des ruches loqueuses à traiter au moyen du flacon qu'il promenait dans ses poches lors des assemblées apicoles, est une proposition dangereuse, car ce n'est pas au moment où nous sommes arrivés à restreindre de beaucoup les foyers de loque en Suisse au moyen de la destruction, qu'il convient d'en recréer un nouveau si, comme tout le fait prévoir, l'expérience est négative. Je ne veux pas demander à M. Fusay quelle est la composition de son mystérieux élixir, mais je sais que la base en est le Formol ; l'odeur caractéristique de cette substance en fait foi.

Or, ayant eu en son temps, la loque dans mon rucher, j'ai employé le formol directement en en injectant une goutte dans chaque cellule, vrai travail de bénédictin et qu'ai-je eu comme résultat ? Des abeilles adultes périssant en masse, aucun arrêt de la maladie et les yeux pleurants sous l'influence du formol et de mon échec ; j'ai cessé ce procédé. Puis j'ai incorporé à la nourriture de l'urotropine qui dans un milieu alcalin dégage de la formaline, espérant ainsi que le corps des larves serait formolisé et le bacille de la loque anéanti. Résultat néant, sauf pour le pharmacien qui me fournissait l'urotropine.

Puis j'ai tâté du bétanaphtol à 50 centigrammes par kilo de sucre ; rien obtenu. Vous voyez, Monsieur Fusay, que si je ne livre pas mes remèdes à la *Tribune*, je ne cache pas mes déboires aux lecteurs de notre *Bulletin*. Enfin, de guerre lasse, je fis un autodafé des colonies atteintes de la loque et employai le seul remède chimique raisonnable : de la benzine portée à quelques centaines de degrés de chaleur pour désinfecter les corps de ruches jusqu'à carbonisation superficielle. Ce dernier remède m'a réussi et depuis je suis débarrassé de la loque ; je vous recommande cette manière de procéder, elle a fait ses preuves.

Enfin, pour ne point être taxé d'ignorant buté dans ses idées, je proposerai que M. Fusay, pour ne pas introduire la vraie loque chez lui et de créer un nouveau foyer, procède de cette façon : Qu'il envoie à un apiculteur ayant une ruche loqueuse un flacon de son remède à mes frais, que cet apiculteur l'utilise selon les données de M. Fusay et que le résultat en soit publié dans le *Bulletin*. Je pose comme seule condition que la colonie loqueuse sera contrôlée avant et après l'expérience par l'Institut du Liebfeld. J'espère que cette colonie sera le plus éloignée possible de mon rucher et en cas de nécessité répétée, je prends sur moi, pièces en main, de faire une réclame sérieuse et fructueuse pour le flacon de M. Fusay dont le passé apicole et le grand âge ne m'inspirent également qu'estime et respect malgré nos divergences sur la question « Loque ».

Dr Ed. Rotschy.

* * *

(*Réd.*) Par souci d'impartialité, nous donnons ci-après l'autre son de cloche au sujet de l'article et du remède de M. Fusay.

Correvon, 12 février 1926.

En lisant, il y a quelques jours, le *Bulletin* de février, je vis que M. Fusay faisait de nouveau part aux apiculteurs de son remède contre la loque. Déjà l'année dernière dans les numéros de janvier et d'avril il avait donné connaissance de la découverte qu'il avait faite et même offert de soigner des ruches malades. Je ne connais pas M. Fusay personnellement, mais je sais que c'est un vieil apiculteur qui a beaucoup de pratique d'une longue expérience des abeilles. Le ton de franchise et d'assurance de ses articles me frappa et je me promis, si l'occasion s'en présentait, de faire usage de son remède. Cela ne devait malheureusement pas tarder. Au cours d'une visite de ruches en juin 1925, je trouvai deux bonnes colonies fortement atteintes de couvain aigre ou loqué bénigne. Les trois quarts des larves au moins étaient malades, le couvain operculé avait fort mauvais aspect et était très disséminé. Avec l'expérience que j'avais de la maladie, ces deux colonies pouvaient être considérées comme perdues et sans doute que le mal n'en restait pas là.

Un peu déprimé par cette vilaine découverte, j'écrivis de suite à M. Fusay pour lui demander deux flacons de son remède. Ils ne se firent pas attendre, et je pus de suite commencer le traitement qui est des plus simple. On fabrique un bon sirop, on met deux cuillerées à café de remède par litre et on nourrit. J'avais un nourrisseur contenant deux litres. Les abeilles le vidèrent trois fois la première

semaine et deux fois les semaines suivantes. Au bout de huit à dix jours je constatai déjà une grande amélioration dans l'état de mes colonies, les abeilles avaient retrouvé leur activité et le nombre de larves malades avait diminué dans une forte proportion. Enfin après un mois environ de traitement, la guérison était complète, le couvain était en belles plaques compactes, les larves d'un beau blanc de nacre et il eût été impossible à l'œil le plus exercé de trouver la moindre trace de maladie.

C'était tout simplement merveilleux pour moi qui avais vu le grave état de mes ruches un mois auparavant, aussi je m'empressai de remercier M. Fusay et de lui demander de nouveau du remède, j'en fis une distribution générale à toutes mes colonies lors du nourrissage d'automne comme préventif.

J'avais déjà eu mon rucher atteint par la loque il y a quatre ou cinq ans. Je l'avais traité à l'acide formique et j'avais réussi à guérir les colonies les moins atteintes, mais les plus malades avaient dû être détruites. C'est un traitement très incertain, et je connais des ruchers où il n'a eu aucun effet.

Pour terminer, je vous dirai que j'ai une entière confiance au remède de M. Fusay et j'engage tous les apiculteurs qui auront des colonies malades de bien vouloir en faire l'essai et d'en faire connaître le résultat par le *Bulletin*.

Veillez agréer M. Schumacher, mes remerciements et mes meilleures salutations.

A. Pahud.

* * *

J'ai lu dans le dernier *Bulletin* l'article écrit par M. Fusay, de Satigny, ainsi que la note de la rédaction. Je vous dirai qu'en mai 1925, sur la recommandation d'un de mes amis de Genève, que je pouvais m'adresser à lui en toute confiance, que je n'avais pas à faire à un charlatan et c'est ce que je fis. J'avais une ruche loqueuse, j'écrivis donc à M. Fusay, immédiatement il m'adressait une petite bouteille de son remède ; je dois vous dire que la guérison fut parfaite et rapide, du reste, cette ruche m'a donné 24 kilos de miel. Je ne puis vous dire quelle genre de loque c'était vu que je n'ai pas fait analyser les larves malades. Je vous dirai que le traitement au café soufré que j'essayai pour le couvain aigre n'y avait rien fait. La prochaine occasion, j'aurai encore recours à ses services, mais je vous promets d'envoyer un échantillon à M. Morgenthaler.

Justin Lugon, Fin-Haut (Valais).

QUE POUVONS-NOUS FAIRE ACTUELLEMENT POUR COMBATTRE LE NOSÉMA ?

Le noséma, depuis quelques années, est l'objet de recherches scientifiques qui ne tarderont pas, soyons-en certains, à nous apporter de précieux résultats. On a l'impression que la lutte, menée de façon méthodique et persévérante, ne peut manquer tôt ou tard d'être couronnée de succès. Mais, pour l'instant, les moyens pratiques de combattre cette funeste maladie sont encore inconnus. Et l'apiculteur qui, ayant reconnu le mal, souhaite moins à l'étudier — il a de bonnes raisons pour cela ! — que d'y porter remède, se trouve actuellement dans un cruel embarras. Que peut-il et que doit-il faire ?

En attendant le remède que la science nous apportera sans doute un jour, et faute de savoir encore si les abeilles malades sont guérissables et comment les guérir, n'y aurait-il pas moyen toutefois d'aider les colonies atteintes à se débarrasser du mal ? Qu'on me permette, à ce sujet, de proposer une expérience qui, à ma connaissance, n'a pas encore été tentée, et qui donnerait peut-être de bons résultats.

Le noséma étant une maladie des abeilles adultes, dont il a été reconnu que les jeunes sont toujours indemnes, ne pourrait-on pas tenter de sauver les colonies atteintes *en les déplaçant* ? Elles ne tarderaient pas ainsi à être abandonnées par les vieilles butineuses malades et à ne plus contenir que des abeilles saines. Au bout de quelques jours, ce premier résultat obtenu, la colonie serait logée avec sa reine (ou, pour plus de sûreté, avec une jeune reine de choix) dans une ruche soigneusement désinfectée, pourvue de rayons sains¹.

Et pour éviter que les vieilles butineuses, à leur retour, ne trouvant plus leur ruche à l'emplacement habituel, ne se joignent aux populations des ruchées voisines et ne les contaminent, il suffirait de substituer à leur ancienne habitation une ruche vide, où quelque mauvais rayon, contenant si possible un peu de jeune couvain, les retiendrait. Le soir venu, il serait aisé de détruire les malheureuses incurables.

Après que toutes les ruchées malades auraient été ainsi traitées, on procéderait à une sérieuse désinfection de tout le matériel suspect, à moins qu'on ne reconnaisse préférable de le détruire par le feu.

¹ L'opération, au besoin, pourrait être répétée une ou deux fois, à 8 à 15 jours d'intervalle.

Je livre cette suggestion aux apiculteurs compétents, et leur serais fort reconnaissant de dire ce qu'ils en pensent.

* * *

Puisque l'occasion s'en présente, je voudrais encore poser une ou deux questions :

1° Dans le numéro de février du *Bulletin*, M. le Dr Morgenthaler donne de précieuses indications sur la façon de procéder aux examens microscopiques des abeilles malades. Toutefois, pour ceux qui voudraient se livrer eux-mêmes à cette opération, une initiation *pratique* me paraît indispensable. Serait-il possible à M. Morgenthaler de convier les intéressés à une démonstration avec microscope, sans laquelle les instructions écrites les plus minutieuses risquent bien de demeurer insuffisantes ?

2° Chaque apiculteur aura remarqué comme moi, à l'entrée des ruches, que certaines abeilles (je ne parle pas des pillardes, mais d'abeilles appartenant à la ruche) sont parfois vivement entourées par plusieurs de leurs sœurs, qui s'acharnent après elles, les bousculant, les tiraillent en tous sens, sans raison apparente, pour ne plus s'en occuper l'instant d'après. Il est difficile, à vrai dire, de démêler s'il s'agit là d'une persécution ou d'une démonstration d'amitié un peu vive. Mais j'ai constaté que ces abeilles ainsi maltraitées étaient souvent (pas toujours) de ces petites abeilles noires et luisantes qu'on soupçonne être mal venues et avoir été sous-alimentées tandis qu'elles étaient encore à l'état de larves. S'agirait-il d'abeilles atteintes d'une maladie (noséma ou autre) dont les signes extérieurs nous échappent, et dont leurs sœurs jugent la présence parmi elles indésirable ?

Le fait, en tous cas, m'a paru se produire beaucoup plus fréquemment sur le plateau des ruches que je savais atteintes. Quand il se produit parmi des abeilles considérées comme saines, serait-il un premier indice d'une maladie que nul autre symptôme ne fait encore soupçonner ?

3° Le fait qu'un rucher soit situé de telle façon qu'il ne puisse recevoir les premiers rayons du soleil avant 9 ou 10 heures du matin peut-il entraver, au printemps, le développement normal des colonies ? Peut-on admettre que, dans ces conditions, les abeilles se mettent au travail à une heure plus tardive que celles des colonies mieux exposées ? Sont-elles par là dans un état d'infériorité relative dans la lutte qu'elles peuvent avoir à soutenir contre les maladies ?

R. C.

* * *

Monsieur le Rédacteur a eu l'amabilité — dont je le remercie vivement — de me soumettre l'article précédent, ce qui me permet d'y joindre quelques mots.

L'idée de déplacer les colonies atteintes dans le but de se débarrasser des vieilles butineuses malades et de diminuer ainsi la quantité des spores du noséma est excellente. Monsieur R. C., ou tout autre apiculteur qui serait à même de faire des essais aurait grand mérite s'il voulait se livrer à cette expérience. Le pourcentage des abeilles saines et malades devrait être constaté au microscope avant et — à quelques reprises — après le déplacement. Le changement de reine me semble indispensable puisqu'elle pourrait être infectée, ce qui rendrait inutile toutes les précautions. Il est vrai que des spores peuvent se trouver aussi sur les rayons mais d'autre part on peut espérer que la colonie pourrait se défendre de ce nombre restreint de parasites. C'est ce qui resterait à prouver par l'expérience.

Cours pratique de microscopie. — La Commission fédérale pour la lutte contre le noséma a décidé, donnant suite à ma proposition, de ne pas organiser cette année des cours au Liebefeld, mais de laisser l'initiative aux comités des Sections. Si une section est prête à entreprendre les recherches prévues dans l'article du numéro de février, tout sera fait pour lui faciliter l'organisation et lui permettre l'installation des cours nécessaires. Je m'imagine que ce sont avant tout les inspecteurs des ruchers qui seront désignés comme directeurs de ces travaux d'organisation puisqu'ils ont tous suivi un cours pratique de microscopie. La section de la « Côte Neuchâteloise » a procédé déjà depuis quelques années à ces recherches et je crois que ces Messieurs seront heureux de mettre leur expérience au profit de leurs collègues. Il va sans dire que le Liebefeld se fait toujours un plaisir de contribuer autant que possible à ce que les efforts des Sociétés dans la lutte contre les maladies aboutiront à un bon résultat.

La « bousculade » à l'entrée des ruches. Là, Monsieur R. C. touche un phénomène qui est encore inexpliqué et sur lequel j'aimerais beaucoup apprendre les observations d'autres praticiens. J'en ai parlé à différentes reprises dans mes rapports annuels par exemple juillet 1924, page 187 et juin 1925, page 164 (« Maladies des forêts »).

Exposition du rucher et maladies. Voilà un des problèmes qui, à mon avis, ne peuvent être résolus que par des observations minutieuses et répétées sur place, donc par les recherches au sein des sections.

Si M. Schumacher n'a pas encore perdu patience, j'aimerais ajouter un mot concernant l'avis de M. Péclard reproduit à la page 70-71. Je suis complètement d'accord avec lui qu'il serait faux de vouloir «partir en guerre sans direction scientifiquement établie». Pour le moment il s'agit de faire des études préliminaires. Mais pourquoi hésiter à engager les sections à participer à ces études, d'après un plan uniforme et médité ? Il y a bien des questions dans ce problème du noséma qui ne peuvent pas être mises au clair par des recherches de laboratoire. Les efforts des sections nous amèneront plus vite à un résultat et il y a là encore le grand avantage que notre établissement gagne du temps pour l'étude des points plus délicats qui demandent une installation et une technique spéciale.

Les faits cités par M. Péclard concernant la maladie du noséma dans son rucher de Frenières sont des plus intéressants et s'il le permet je lui ferai une visite au printemps.

Dr O. Morgenthaler, Liebefeld.

SUCRE EN PLAQUES

On peut se trouver au premier printemps en face de colonies à court de vivres, alors que les abeilles ne peuvent pas encore, ou prendraient mal, le sirop. S'il n'y a plus de cadres avec provisions de réserve dans l'armoire à rayons, force est bien de recourir aux plaques nutritives Landert-Egloff ou tout simplement à celles de sucre genre candi. Comme ces dernières demandent pour leur fabrication un tour de main que chacun ne connaît pas et une plaque de marbre dont ne disposent pas en général les apiculteurs, nous nous sommes adressés à quelqu'un du métier qui a bien voulu s'en charger.

Moyennant une rétribution de 50 centimes par kilo, M. Ernest Lamercy, confiseur, Place Chevelu 1, Genève, travaillera à façon le sucre brut qui lui sera adressé franco et le « coulera » en plaques de dimensions à convenir ou dans les cadres vides — neufs si possible — qui lui seront envoyés à cet effet.

Si l'on ne dispose pas de sucre soi-même ou qu'un double port soit jugé trop onéreux, M. Lamercy se charge d'en fournir également. Dans les demandes qui pourraient lui être adressées, prière de joindre un timbre pour la réponse ou d'écrire sur une carte postale double.

Les envois en retour sont expédiés contre remboursement des frais de façon, d'emballage et de port.

Pour ce qui nous concerne, nous avons été très satisfaits des plaques que M. Lambercy a bien voulu essayer de faire en 1925 sur la proposition de quelques apiculteurs et ne pouvons que les recommander.

Pierre Odier.

MÉFAITS DES PICS

J'ai aussi trouvé cet hiver une ruchette à huit compartiments abîmée, par un pic vert peut-être. Il avait non seulement cherché à percer les parois, mais agrandi les entrées à coups de bec par enlèvement de longues et minces esquilles de bois, au point que de grosses souris pouvaient y pénétrer facilement.

C'est la première fois depuis 35 ans, que je m'occupe d'abeilles, que j'ai pu constater la chose.

Pierre Odier.



Rucher de M. Marcel Grandchamp, à Puidoux (Vaud).

Le cliché paru dans le *Bulletin* de février (page 57) était par erreur attribué à M. Marcel Grandchamp.

NOTICES SUR LES MATELAS D'AIR

Nos ruches modernes sont construites sur le principe de la valeur isolante. La colonie est logée au milieu de la demeure, et protégée sur les côtés par deux matelas d'air. Les ruches, système de Siembenthal sont à revêtement sur vides avant et arrière. C'est le système le plus hygiénique pour l'hivernage, et fit l'admiration de notre maître Ed. Bertrand, dont P. de Siebenthal fut le collaborateur.

Voici deux expériences qui démontreront d'une façon absolue la protection qu'une faible couche d'air peut avoir sur un corps ou sur des êtres vivants, germes, œufs, etc.

On doit au célèbre physicien Rumford l'originale expérience que voici, propre à démontrer la faible conductibilité de l'air pour la chaleur. L'illustre savant plongeait un fromage glacé dans une masse d'écume fournie par des œufs bien battus, le tout était soumis à la chaleur d'un four. En peu de temps s'obtenait ainsi une omelette soufflée brûlante, au centre de laquelle se trouvait le fromage aussi froid qu'au début. L'air emprisonné dans les bulles de l'écume enveloppante explique cette étrangeté, matière éminemment athermane, il avait arrêté la chaleur du four.

Rumford connaissait les secrets du matelas d'air par le savoir accumulé de ses prédécesseurs, par ses propres recherches, et ses patientes études. Ce fait nous explique clairement qu'une température excessive se heurte après la paroi, souvent mince d'une ruche, à cette couche d'air protectrice pour l'hivernage.

Avons-nous songé, parfois, comment résistent aux rigueurs de l'hiver les minces nids qui protègent, soit un insecte, soit ses œufs des gelées terribles qui détruiraient la vitalité des germes, ou de la femelle attendant les beaux jours du printemps pour reprendre sa ponte.

Les nids, merveilles du génie de certains insectes, ont devancé les expériences de l'homme depuis bien des siècles.

La mante religieuse, ce curieux insecte, d'une allure spectrale, dont j'ai récolté deux spécimens pour le musée aux environs de Sion, construit son nid, comme l'apiculteur sa ruche, en enveloppant d'une couche d'air le corps à préserver.

Voici ce que dit H.-J. Fabre, un maître pour ce genre de recherches. La mante a devancé notre physique dans ce délicat problème de la chaleur. Comment s'est-elle avisée d'envelopper d'écume son amas d'œufs, qui, fixé, sans aucun abri, sur un rameau, sur une pierre, doit supporter impunément les rudesses de l'hiver.

Les mantes font emploi de l'enveloppe athermane en écume solidifiée ou la suppriment suivant que les œufs sont destinés ou non à passer l'hiver. Elle fouette sa glaire pour obtenir une omelette soufflée, protectrice des germes rassemblés en noyau central. Le but est inverse de l'expérience de Rumford, comme pour le groupe hivernal des abeilles, il doit défendre contre le froid et non contre la chaleur, mais ce qui protège contre l'un, protège contre l'autre, et l'ingénieur-physicien, renversant son expérience, aurait pu, avec la même enve-

loppe écumeuse, maintenir un corps chaud dans une enceinte froide.

Tel est le principe fondamental qui doit servir à la construction des ruches, spécialement aux pépinières destinées à protéger de faibles colonies.

Louis Roussy.

DE LA VALEUR DE QUELQUES PLANTES MELLIFÈRES

Pour les apiculteurs, cette question a plus d'importance qu'on ne le pense. J'ai déjà cité dans le *Bulletin* que de trois ruchers situés à 900 mètres de distance, chacun a une miellée différente. Ceci prouve que si les abeilles peuvent aller butiner à 3 kilomètres, ce n'est qu'une exception et pour moi la preuve est encore à faire. J'ai autour de mon rucher environ 15 hectares de prairie dont la plus grande distance peut être de 1000 mètres, puisqu'il y a des ruches à cette distance qui n'ont pas le même miel que moi, il faut donc que mes abeilles se contentent de prés plus rapprochés. Cela me suggère cette réflexion, que pour quelques fleurs mellifères qu'on rencontre par-ci par-là dans ces prés, il faut que ces pauvres petites fleurs soient bien riches en nectar pour pouvoir récolter des centaines de kilos de miel. Encore un exemple. Par suite d'une infirmité d'âge je n'ai pas pu m'occuper de mon rucher le printemps dernier, il en est résulté que mes ruches étaient singulièrement en retard à tel point que les premiers jours de juin les hausses n'étaient pas encore placées. Comme j'étais à l'hôpital, un ami est venu les placer le 12 juin, chacun sait qu'à ce moment la faucheuse a fait son œuvre et que la miellée est terminée. On a pu quand même récolter un peu de miel et ce miel d'une qualité exceptionnelle. Tout étonné de ce résultat, j'en ai conclu que cela ne pouvait être que grâce à une trentaine de mètres de bourrache et une dizaine de mètres d'asclépias.

Tout extraordinaire que cela paraisse, je ne vois pas que je puisse en tirer une autre conclusion. Un fait encore à l'appui, tous les lecteurs du *Bulletin* ont pu remarquer les récoltes fantastiques que font les Américains, or mes fils à New-York me disent qu'il ne faut pas m'en étonner, que le pays est plein d'asclépias, et Dadant a écrit que cette plante n'est pas originaire de Syrie comme on l'a dit, mais bien d'Amérique.

La valeur de quelques plantes mellifères est inappréciable, qu'on en juge encore par le fait suivant. Dans les années 1880, j'avais alors 40 ruches Layens et 55 ares d'esparcette à deux floraisons ; ce champ a donné une superbe floraison au mois d'août, qui a duré plus de

trois semaines, j'ai eu cette année une deuxième récolte de miel superbe, 10 kilos par ruche que je vendais alors 1 fr. 80 le kilo en gros et 2 fr. 50 au détail. Ce rapport en miel est de combien supérieur à celui du fourrage, et sans mes abeilles, c'était autant d'argent de perdu. On voit là que les abeilles ont bien leur raison d'être. Cette esparcette malheureusement ne dure pas longtemps, je connais cependant des prés très anciens où il y en a beaucoup, c'est sur ces plantes qu'il faudrait ramasser la graine, car celle qu'on trouve dans le commerce ne dure guère que deux ans dans les terres fortes. Quant à l'esparcette ordinaire, ce n'est plus la peine d'en faire, car à présent aussitôt qu'on voit quelques fleurs, voilà la faucheuse qui vient faire son œuvre. Si on la laisse porter graine, alors c'est là qu'on peut faire du miel et entre celui-ci et la graine il y a de quoi compenser cent fois la perte sur la qualité du foin qui du reste est encore très bon pour les chevaux. Depuis que la Confédération prime la culture du blé, l'apiculteur a bien perdu en plaine, il faudrait que tous les apiculteurs s'efforcent d'entretenir des plantes mellifères partout où cela est possible, le mélilot blanc remplit très bien ce but, il croît dans les haies, les ravins et les talus des chemins de fer.

Pour se rendre bien compte de la valeur de quelques plantes mellifères, il y aurait une expérience à faire. Pour cela il faudrait avoir un peu de terrain dans un endroit où il n'y aurait pas de ruches au moins à deux kilomètres à la ronde ; là, marquer un are ou deux à mettre en bourrache et autant en asclépias et avoir une ruche à côté sur balance. Comme l'asclépias mettra trois ans avant d'être en plein rapport, la bourrache pourra dès la première année donner son maximum et ainsi on connaîtra déjà la valeur de cette plante comme rendement en miel. Pour faire cet essai, il faudrait au moins huit jours avant la floraison marquer chaque soir le poids de la ruche et de même jusque huit jours après la floraison ; ces pesées en dehors de la floraison seraient à déduire de la récolte, le surplus indiquerait le rapport de la plante. Un labour ordinaire suffit pour ces plantes et l'engrais qu'on y mettra ne sera pas perdu, l'année suivante la bourrache relèvera en quantité suffisante, avant sa levée, une poudrée d'engrais et un coup avec la triendine suffira amplement. Lorsque l'asclépias sera en rapport, il fleurira avant la bourrache de manière qu'on pourra se rendre compte du rapport de chacune de ces plantes.

Pour moi, jusqu'à preuve du contraire, je suis convaincu qu'aucune culture ne peut, comme rapport, se comparer à celui en miel de ces plantes. Je vais jusqu'à dire que celui qui aurait un hectare

d'asclépias et 60 ruches à côté serait plus heureux qu'un millionnaire parce que celui-ci peut perdre sa fortune, mais l'apiculteur n'a qu'un souci, celui de soigner ses abeilles qui se chargent de lui fournir du miel à vendre, de quoi se payer toutes ses fantaisies. En automne les fabriques de papier lui payeront largement la paille d'asclépias.

Je souhaite qu'un apiculteur soit en mesure de faire cet essai et la Société Romande pourrait-elle s'y intéresser ? *Louis-S. Fusay.*

ECHOS DE PARTOUT

Les circonstances atmosphériques et la production du nectar.

M. Hambleton, chef de l'Institut apicole des Etats-Unis, marche sur les traces de son distingué prédécesseur, le Dr Philipps. Il vient de publier un travail intitulé *les Effets du temps sur les changements de poids d'une colonie d'abeilles pendant la récolte*, que nous voudrions pouvoir analyser brièvement. Ce travail constitue le bulletin n° 1339 du Département de l'Agriculture. C'est une brochure de 52 pages, bourrée d'observations, de graphiques, de tabelles et de formules qui en font un document d'une grande valeur scientifique, mais qu'il est malheureusement extrêmement difficile de résumer. Nous nous bornerons par conséquent à relever, parmi les faits rapportés par M. Hambleton, ceux qui nous semblent être les plus intéressants.

En comparant des pesées effectuées à chaque heure du jour et de la nuit sur plusieurs ruches simultanément, M. Hamilton a trouvé, comme d'autres l'avaient déjà constaté en partie avant lui, que la production du nectar à un moment quelconque de la journée, dépend : 1° de la température moyenne ; 2° de l'insolation ; 3° des variations de température ; 4° de la radiation solaire ; 5° des variations de l'humidité relative et 6° de l'humidité moyenne. Chacun de ces facteurs est, dans l'ordre indiqué, prépondérant sur les suivants. M. Hamilton a calculé les coefficients de corrélation indiquant le rapport de chacun d'eux à la quantité de nectar sécrétée. Ces calculs se rapportent à la récolte du printemps. L'ordre des facteurs et leur importance relative sont un peu différents pour la récolte d'automne.

Comme Gaston Bonnier, M. Hambleton a constaté une diminution marquée de la sécrétion, et par conséquent de la récolte, au milieu du jour, soit vers 13 ou 14 heures. Cette diminution peut aller jusqu'à l'arrêt complet de l'augmentation de poids pour reprendre peu après. Elle est probablement due à la grande chaleur de ce moment de la journée, chaleur correspondant au minimum d'humidité.

La diminution nocturne a également été étudiée ; elle échappe presque complètement à l'état de l'atmosphère et à la température

extérieure. D'après notre auteur, la plus grande partie de l'évaporation aurait lieu déjà pendant la première nuit après la récolte, le reste étant éliminé la nuit suivante. D'autres auteurs, cités par M. Hambleton, ont trouvé qu'une période beaucoup plus longue était nécessaire pour transformer complètement le nectar en miel.

Autre fait, que nous considérons comme étant extrêmement important : les variations de poids de deux colonies placées côte à côte sont d'un parallélisme remarquable ; les courbes représentant ces changements s'emboîtent presque exactement. Il en résulterait qu'il n'existe pas plus de colonies paresseuses que de colonies extraordinairement travailleuses. Lorsque la récolte donne, tout le monde travaille au maximum ; lorsqu'elle diminue, le travail ne cesse pas, mais les apports diminuent, aussi bien dans les plus fortes colonies que dans les plus faibles. Il résulte de cela que, pour des colonies ayant toute la place nécessaire et n'étant pas sous l'influence de l'essaimage, les différences observées quant à la récolte ne peuvent provenir que de différences existant entre le nombre des butineuses disponibles ou de différences organiques : longueur de la langue, puissance du vol, taille, etc.

Mais dira-t-on, à quoi peuvent bien servir de telles observations ? L'apiculteur est impuissant à changer quoi que ce soit aux conditions atmosphériques ; comme tout le monde, il doit prendre le temps comme il vient. C'est vrai. Mais il n'est pas indifférent pour nous de connaître quelques-unes des causes qui empêchent nos hausses de se remplir, malgré un temps qui nous paraît excellent. De plus, et c'est là le but poursuivi par M. Hambleton, la connaissance exacte des conditions de la sécrétion du nectar permettra à l'apiculteur de choisir l'emplacement le plus favorable pour y établir son rucher. Avant d'en arriver là, de nombreuses expériences sont encore nécessaires, et il y a dans ce domaine du travail pour tous ceux qui ont le don d'observation et les loisirs indispensables.

Au Wurtemberg.

En décembre dernier, un certain nombre d'apiculteurs wurtembergeois ont fondé une association d'éleveurs de reines. Les principes appliqués seront ceux de nos Conférérés : abeilles noires, stations de fécondation, peinture des reines, Herdbook. Entre autres qualités, les colonies reproductrices devant être tardives, c'est-à-dire que la reine ne devra pas pondre de bonne heure au printemps. Nos collègues d'outre-Rhin n'ont certainement pas une récolte de dent-de-lion fin avril ou au commencement de mai. L'organisation, des plus compliquée, comprend des éleveurs, des examinateurs, des contrôleurs et une abondance de registres. Bonne chance.

Un allemand qui pense autrement.

Nous avons parlé, dans le numéro de décembre du *Bulletin*, du travail présenté à Vienne par le chevalier Egon Rotter, concernant l'amélioration des espèces. Nous extrayons de la suite de son travail, paru dans le *Bienen-Vater* de janvier, les lignes suivantes qui montrent que l'abeille noire n'est pas seule à avoir des amis :

« L'abeille dorée (Goldbiene), si recherchée aux Etats-Unis, supporte bien nos hivers et donne de bonnes récoltes ; c'est une grosse erreur de la combattre comme on le fait de divers côtés, et de la proscrire pour l'unique raison qu'elle n'est pas noire. Au point de vue de la beauté, cette race d'élite est hors de pair ; on ne peut résister à son attrait, et on lui découvre sans cesse de nouvelles qualités. Je demande en conséquence : puisque cette race réunit la beauté et la productivité, pour quel motif devrait-on l'exclure de nos ruchers ? »

Lutte contre les fraudeurs.

Les inspecteurs des denrées alimentaires et les chimistes cantonaux ont envoyé, dans le courant de l'année dernière, douze échantillons pour dégustation à M. Julien Frei, chef du contrôle du miel pour la Suisse alémanique. Il s'agissait, dans la plupart des cas, de miels étrangers offerts sous le nom de miels suisses. Une collaboration des organes officiels et des grandes organisations ne peut qu'être profitable aussi bien aux acheteurs qu'aux vendeurs. Seuls les mercantis n'y trouveront pas leur compte.

D'autre part, sept annonces suspectes ont été soumises à M. Frei. Cela lui fournit l'occasion d'intervenir auprès des autorités compétentes de six cantons. Les efforts du contrôleur ont été couronnés de succès, les délinquants ayant été condamnés à des amendes importantes.

J. Magnenat.

NOUVELLES NOTES SUR LES OUVRIÈRES PONDEUSES

Nous avons dit que l'introduction d'une reine fécondée, dans une colonie à ouvrières pondeuses était une chose délicate et ne pouvait réussir qu'après avoir purgé la colonie de ces mauvaises pondeuses. Nous devons ajouter que si cette purge ne s'opérait point d'une façon complète, la reine offerte n'est jamais acceptée, parce que la colonie a *une* ou *plusieurs* pondeuses à *elle* (peu importe le nombre) ne se préoccupe point de discerner la qualité des œufs pondus par sa pondeuse. Bien que dans certaines circonstances, elle manifeste un mécontentement significatif, duquel on peut conclure, sans erreur, qu'il est au-dessus de son pouvoir d'opérer un changement quelconque à sa situation anormale. Mais ce qui ressort clairement, c'est que, du mo-

ment qu'elle possède un élément pondant, bon ou mauvais, elle ne lui marchandé point son attachement, son amour, son respect, sa foi.

Elle a une pondeuse où va toute son affection, cela lui suffit. Elle s'en tient à ce bien précieux. Aussi chercher à introduire une reine dans un tel milieu, même s'il en vaut la peine, sans l'avoir préalablement débarrassé de la mauvaise engeance, est peine perdue. Car, en supposant même que les ouvrières neutres l'acceptent, elle ne peut échapper aux coups traîtres de l'ouvrière pondeuse, sa rivale, dont elle ne se méfie point ! D'ailleurs *une reine ne se défend jamais quand les ouvrières l'attaquent.*

La première venue peut se permettre de la maltraiter sans qu'elle cherche jamais à riposter.

En cas de bataille, si elle se défendait, elle se trouverait dans un état d'infériorité frappante. Sa taille puissante, relativement à celle de l'ouvrière qui devait la mettre à l'abri, est un désavantage pour elle. Dans une lutte corps à corps, son flanc dégarni se trouve juste à la hauteur du dard de son adversaire qui n'a qu'à le tirer sans effort aucun. Il se trouve naturellement en bonne place. Au contraire, si la reine avait l'intention de le faire elle ne pourrait replier assez son abdomen pour frapper la petite ouvrière indésirable au bon endroit. Il n'en est point de même dans le combat entre reines. Ici les adversaires sont de même taille, partant mieux équilibrés. L'issue heureuse du combat appartient à celui qui sait le mieux manœuvrer, au plus agile.

On a dû remarquer que nous avons souligné les mots *une* ou *plusieurs* pondeuses, c'est pour attirer l'attention du lecteur, car d'après les nombreux cas que nous avons vus, nous avons la certitude qu'une des ouvrières pondeuses reste *seule* au bout de quelques jours de lutte, et qu'elle a tout comme la reine une rage mortelle contre ses rivales. Cette unique pondeuse suffit amplement à fournir le mauvais couvain constaté. Donc, pour toutes ces raisons, et bien d'autres, la pratique expérimentale a bien fait de reconnaître, consacrer, si on peut dire, *qu'il est matériellement impossible de faire accepter une reine là où il y a une pondeuse de quelque nature qu'elle soit.* Car, *c'est contraire au principe d'une pondeuse unique par groupement abeiller.*

Mais à ceci on pourrait objecter le fait d'avoir trouvé *deux* reines dans la même colonie. Or, le fait d'avoir trouvé deux reines dans une colonie, la mère et la fille, *jamais deux sœurs*, n'infirmement point la règle précédente. Il ne fait que la confirmer.

Car il nous est arrivé à nous aussi, comme à beaucoup d'autres, d'avoir trouvé deux reines dans la même ruche. Ça ne tient point du prodige, puisque c'est un fait admis. Mais nous devons ajouter bien

vite que très peu de temps après la *visite de constatation*, l'une d'elles disparaissait.

Avaient-elle conscience de leur présence simultanée ?... Ou bien s'ignoraient-elles ?... Mystère pour nous ! Toujours est-il que la visite avait eu pour effet de détruire l'harmonie et d'amener la guerre destructrice.

Puisse cette nouvelle pierre, ajoutée aux autres, faire avancer l'édifice compliqué qu'est encore l'apiculture.

Tricoire Frères, La Charmille, Foix (Ariège).

P.-S. — L'hiver qui avait si bien commencé, a l'air de vouloir finir fort mal en faisant place à un vrai printemps. C'est trop tôt. D'ici au 20 mai ça tournera sûrement fort mal. Nous passerons par toutes les tranches d'un mauvais printemps. Mais, qui sait ? En 1893, les buis, les pêcheurs, les amandiers étaient fleuris jusqu'au pied des plus hauts massifs, au 28 février. Depuis ce jour on ne vit plus une goutte d'eau jusqu'au 18 mai où un orage à grêle ravagea une grande étendue du pays. Quel soleil et surtout quel vent d'antan nuit et jour pendant trois mois ! Les gens ne savaient comment nourrir leur bétail par suite de cette terrible sécheresse. Les veaux de deux mois se vendaient de 20 à 40 francs pièce. Il y avait loin des prix d'aujourd'hui qui sont de 700 à 900 francs ! Cette année-là les abeilles ne subirent plus de recul de la température et s'en tirèrent à merveille ?

UN PRÉCIEUX AUXILIAIRE POUR L'APICULTURE

Cueille-essaim mobile.

Cet appareil est d'une grande utilité pour le rucher, facilite la capture des essaims se trouvant hors de la portée de l'échelle, en diminuant les dangers qu'offrent les arbres et en éliminant les dommages à la propriété, souvent d'autrui.

La capture des essaims est chose toujours difficile sur les sapins, les cyprès, les arbres d'ornement en général.

Le cueille essaim s'adapte en quelques secondes à n'importe quelle perche, bâton ou tuyau, son volume réduit, son poids minime, 2 kg. 350, permet de le dissimuler sous un chapiteau de ruche.

Sa construction faite de trois parties est des plus simple, il est formé d'un cercle en bois servant au secouage, de 38 cm. intérieur et 4 cm. de large et 3 cm. d'épaisseur. Ce cercle est muni de deux brosses à abeilles semi-circulaires qui permettent de brosser la branche où est attaché l'essaim depuis terre.

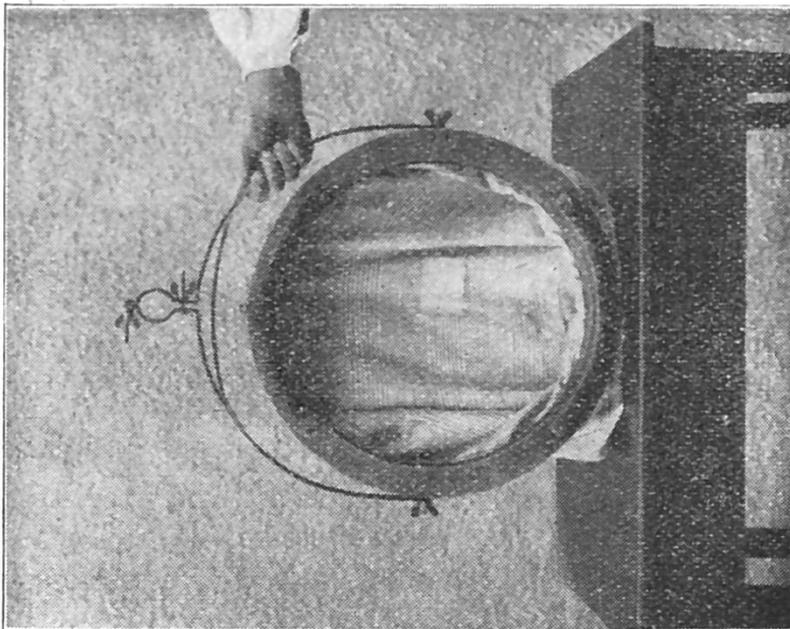
Une ou deux ficelles tenues à la main impriment le mouvement à l'appareil. Au cercle est attaché un sac-entonnoir en toile, s'ouvrant dans le bas pour le transvasage à la ruche.

Ce sac porte deux petites fenêtres grillagées en tulle pour l'aération de l'entonnoir au cas où ce dernier serait couvert pendant quelques heures.

Le dispositif servant de fixation à la perche est en fer de Suède d'une extrême solidité.

La construction de cet appareil est libre.

Louis Roussy.



CUEILLE-ESSAIM MOBILE.

NOUVELLES DES SECTIONS

Val-de-Ruz.

Vu l'état de nos finances présentant à fin décembre 1925 un solde déficitaire de 180 francs (dû au caissier), provenant de l'achat par notre section de 5000 étiquettes réclames pour la vente du miel ainsi que des clichés faits pour leur impression ; le comité ose espérer qu'aucun bidon ou bocal de miel ne sortira du Val-de-Ruz sans être muni d'une étiquette ; celles-ci sont en vente au prix de 5 francs chez M. Henri Zimmerli, caissier, à Dombresson.

L'assemblée générale du 17 janvier a adopté à l'unanimité la proposition du comité d'organiser cette année une loterie ; après étude de la question, votre comité a décidé que le tirage de celle-ci (1000 billets à 1 franc) aura lieu à la mi-août, pour sa réussite complète tous nos membres sont invités à préparer leurs lots, espérant que pour cette année nos chères butineuses se joindront à nous, remplissant sections et bidons ; un avis ultérieur indiquera la date pour la cueillette des lots.

Le comité s'est constitué comme suit : Président, Auguste Gaffner, Dombresson ; vice-président, Hermann Linder, Chézard ; secrétaire, Paul Fallet, Chézard ; caissier, Henri Zimmerli, Dombresson ; assesseur, Emile Graber, Cernier.

* * *

Société Genevoise d'Apiculture.

Les membres de la Société Genevoise d'Apiculture sont convoqués pour le lundi 8 mars prochain, à 20 h. 30, au local. Réunion amicale. Il ne sera pas adressé de convocation.

Le Comité.

* * *

Société d'apiculture : Grandson et Pied du Jura.

Nos sociétaires réunis en assemblée administrative le 24 janvier dernier ont tout d'abord entendu un magistral exposé de M. Clément, notre président, sur l'activité de notre section.

Dans ce rapport, il fait ressortir que le succès de la journée apicole du 31 mai écoulé est dû à la grande bonne volonté des sociétaires-fabricants et à l'extrême générosité des apiculteurs de Champagne, nos amphitryons en cette occasion. Avec lui, nous voulons nous associer pour leur adresser, aux uns et aux autres, notre entière reconnaissance.

L'examen des comptes, établis avec un soin tout particulier par M. Wehrli, notre dévoué caissier, atteste la marche ascendante de l'état financier de notre section.

Messieurs les inspecteurs de la loque : Beausire et Comte, nous ont communiqué que les quelque deux mille ruches, par eux visitées, sont dans un état sanitaire excellent. Il en est de même dans le secteur de M. Gueissaz (Ste-Croix et environs).

Un résumé des délibérations aux séances des délégués à la Fédération vaudoise, et à la Romande en 1925, nous fut retracé, et ce fut encore une occasion de parler de l'Exposition nationale d'agriculture de Berne, et du réel succès qu'y remporta notre « Romande ».

Le comité de la section fut renouvelé intégralement et pour une année.

Comme de coutume, les délibérations terminées, on procéda au tirage de la tombola. On y remarqua une affluence extraordinaire de bidons. Serait-ce l'indice d'une prochaine bonne récolte !... Puisque nous parlons tombola, nous adressons un merci bien senti à ceux qui chaque année la dotent généreusement d'objets pratiques.

Pendant et après cette partie administrative, on entendit souvent la voix autorisée de M. Mayor donner de judicieux conseils, profitables non seulement aux jeunes, mais aussi à tous, et alors on ne peut s'empêcher de regretter un si grand nombre d'abstentions à nos assemblées (une quarantaine de présents, sur cent cinquante !...), et par ce jour d'hiver il est permis de se demander si c'est le manque de courage ou l'indifférence qui les a retenus au foyer...

En terminant ce bref compte rendu, nous voulons inviter les sociétaires à mieux se souvenir de leurs devoirs envers une société qui devrait leur tenir à cœur ; et à ceux qui vivent en marge, nous leur conseillons de ne pas attendre plus longtemps pour se faire recevoir des nôtres, et ils apprendront qu'au contact de ces vétérans, il y a toujours abondante miellée d'indications utiles et pratiques pour tous.

Le secrétaire : *Liardon*.

* * *

Société d'apiculture de Lausanne. Rapport du Président 1925.

Pour notre Société, l'année 1925 fut une année de détails. On ne peut marquer toutes les périodes d'un gros travail ; il faut des temps d'arrêt, de réflexion. Il n'y a pas là de danger si le temps de réflexion n'est pas du sommeil et s'il ne devient par cette langueur improductive plus épuisante que l'effort. Il y a des tâches qui se montrent pressantes et nous éviterons, en les abordant, le dangereux écueil qui nous immobiliserait et nous détruirait.

Cette année a été celle de l'exposition de Berne et précisément cette exposition, en nous montrant les faces réjouissantes de notre activité, nous a fait voir des déficits trop réels qu'il faut combler. Si au point de vue de la production du miel nous pouvons soutenir honorablement la comparaison avec les autres régions de notre pays, nous devons constater notre infériorité dans le domaine de l'activité scientifique.

Il est bien évident que nous ne pouvons, dans l'état actuel, prétendre à poursuivre des recherches telles que celles qui constituent une des tâches importantes du Liebefeld. Mais à côté de cela il y a tout un domaine où nous pourrions apporter aux recherches de cet établissement une collaboration très précieuse. Je veux dire que nos sociétés — et la nôtre peut prêcher d'exemple — doivent réunir une documentation qui est nécessaire et qu'il faudra tenir à jour après qu'elle aura été commencée. La Société lausannoise ignore le nombre de ruches de ses membres ; combien ses sociétaires possèdent de pavillons, de ruches isolées ; combien sont fortes, ou sont malades, si la faiblesse de certaines ruches se maintient, si au contraire les ruches fortes le demeurent pendant une série d'années, ce qui permettrait peut-être une recherche de sélectionnement profitable. Nous n'avons aucune carte apicole. Nous n'arrivons pas à fixer d'une manière un peu sûre la moyenne de nos récoltes. Nous ne possédons pas de données exactes sur le prix de revient de nos miels et par conséquent aucune indication précise pour en fixer le prix de vente. Nous travaillons trop individuellement, nous ne comprenons la collaboration que pour en tirer un avantage immédiat, matériel, égoïste. Nous ne savons pas que le travail collectif est utile à l'ensemble et par répercussion à soi. Nous

restons indifférents devant les demandes dont nous ne voyons pas un avantage précis et tangible. Nous ne savons pas répondre rapidement, joyeusement à une circulaire. Il y a chez nous une apathie qu'il est du devoir de chaque membre de secouer. Les comités sont peut-être trop hypnotisés par la préoccupation du nombre des sociétaires et les fluctuations du registre du secrétaire et du caissier ont acquis une importance très grande. Sans doute, il est à souhaiter que tout propriétaire de ruches soit membre d'une société d'apiculture ; mais il serait peut-être plus utile qu'une société ait 25 membres décidés à un bon travail collectif que 250 indifférents.

Ces quelques observations montrent la tâche à envisager et la direction d'une future activité. Il ne faudrait pas penser d'ailleurs que tout peut se faire à la fois. On ne fait pas de besogne utile en embrassant trop. Il faut établir un programme et commencer par un bout. Le terrain se déblaiera à mesure et la route s'éclairera à chaque résultat acquis. C'est à cette activité que je vous convie et je vous proposerai pour cet hiver même une première tâche.

Il n'est pas possible d'ailleurs à un comité, fût-il le plus actif, de tout faire dans une société. C'est un danger que les comités n'ont pas su apercevoir. Ils sont tombés dans le trou. Les membres des sociétés ont laissé à son rocher de Sisyphe le comité omnipotent et omniscient. Il y a dans chaque société des membres qui ne demanderaient pas mieux que d'assumer une tâche utile à l'ensemble ; ces membres il faut les prendre, les mettre à la besogne, grouper autour d'eux des collaborateurs, et l'intérêt qui s'amortit se réveillera. Les javelles formeront des gerbes et les gerbes une récolte. Les comités n'auront plus l'air de gens fatigués et las.

Les sociétés vivantes sentent ce besoin et manifestent ce sentiment par le désir de changer fréquemment les fonctionnaires qu'elles ont mis à leur tête. C'est bien fait pour ces fonctionnaires, mais c'est peut-être dommage pour les sociétés qui perdent le fruit d'expériences et la continuité d'une tâche. Il faut retremper dans la masse les encroûtés pour que dans cette masse les incrustations se dissolvent, puis il faut absolument constituer des sections dans chaque société nombreuse. Il faut enfin que les membres se prêtent au mouvement, il faut qu'ils répondent, qu'ils montrent leur activité, leur attachement à leur société, non seulement en payant exactement leur cotisation, en assistant aux assemblées, mais en répondant aux questions posées, en fournissant un travail personnel et effectif.

Que serait une société de chant où une partie des membres ne chanterait pas, ou une société de gymnastique où une partie des membres ne se soumettrait pas à la discipline du travail régulier. Nos sociétés d'apiculture sont un peu ces sociétés-là.

Mais assez sur ce sujet ; même si vous n'avez pas écouté avec plaisir les observations précédentes, elles vous poursuivront quand vous serez rentrés chez vous. Dans votre intimité, vous leur ferez un accueil critique, vous les réfuterez ou les admettez. Qu'elles fassent l'objet de vos réflexions c'est tout ce que je veux. Il est inutile d'allonger.

Puisque j'ai parlé de l'exposition de Berne, qu'il me soit permis d'y marquer la place qu'y a pris notre société, par des apports et par la collaboration très importante, et je tiens à le signaler ici toute désintéressée, trop désintéressée à mon avis, de notre collègue M. Justin Magnenat, qui a été par son travail personnel, ses conseils, son expérience et son entrain un facteur très utile de sa réussite et de la haute récompense que la Romande a méritée. Il n'a pas été possible de faire admettre à notre collègue, qui est un de nos membres honoraires les plus méritants de ce titre, une autre récompense que celle de la satis-

faction qu'il éprouve à se dévouer. C'est un défaut chez lui, mais ce défaut est devenu si rare que vous me permettez de le signaler et, sans le lui reprocher, de lui en laisser l'honneur.

Notre rapport de l'an passé indiquait un effectif de 239 membres, il est actuellement de 236.

Le marché de la St-Louis a été organisé les 24, 25 et 26 août. Le temps était mauvais, la concurrence grande : il y avait sept marchands. Trois sociétaires seulement y ont participé.

Le contrôle a été peu demandé : cinq sociétaires seulement. Les échantillons ont été envoyés directement à l'Office des miels pour appréciation de leurs qualités. Il est inutile d'épiloguer sur ces chiffres. Il faut créer la mentalité nécessaire à ce contrôle. Tant que les producteurs importants trouveront à vendre leur récolte sans l'estampille du contrôle, il en sera ainsi. Le moment viendra sûrement où on en reconnaîtra l'urgence. Vienne une grosse récolte et vous verrez.

Le dépôt rend les mêmes services restreints. Il a surtout cette grande utilité de maintenir le taux du prix de vente de nos miels, sans lui ce prix subirait certainement de fâcheuses fluctuations et un fléchissement préjudiciable.

La situation de notre dépôt est quelquefois irrégulière par suite précisément du manque de fournisseurs et du manque de miel contrôlé. Après avoir été six mois complètement dépourvu de miel, le dépositaire a été heureux de recevoir une provision d'un sociétaire qui venait d'extraire et dont le miel n'avait pas encore été contrôlé.

Le dépôt continue sa vente au prix fixé de 5 fr. le kilo ; il a eu l'occasion de faire une expédition en bidon non emballé jusqu'à Alexandrie (Egypte) et a reçu des compliments du destinataire qui a trouvé son miel en parfait état et dit-il d'une qualité incomparable. Une cliente tentée par du miel étranger acheté à 3 fr. 50 le kg. a rapporté au dépositaire son pot à miel pour le remplir du miel de chez nous.

Votre comité n'a eu que trois séances au cours de l'année dernière. La société, et ceci n'est qu'un rappel, a eu ses deux assemblées ordinaires en décembre 1924 au Palais de Rumine et en juillet à Renens. Serait-ce vous faire chagrin de vous rappeler que dans la première, la très intéressante causerie de M. Magnenat sur l'importance des détails en apiculture a été écourtée, et cela par la même cause qui a fait de la seconde une séance un peu confuse, où la partie instructive a manqué. Ce serait trop de dire quelle est cette cause. Qu'il me soit seulement permis de redire le proverbe oriental : J'entends le bruit du moulin, mais je n'en vois pas la farine.

En terminant ce qu'on est convenu d'appeler le rapport présidentiel qui n'est peut-être pas cette fois un rapport, je tiens à rappeler le souvenir de notre cher sociétaire M. Ls Viret, secrétaire de la Société, décédé le 12 mai 1925, à remercier mes dévoués collaborateurs membres du comité qui ne sont responsables d'aucune des défaillances que j'ai signalées et d'indiquer à cette assemblée qu'en remplacement de M. Viret, votre comité a appelé aux fonctions de secrétaire, M. Jean Aeby, premier suppléant. Enfin de faire à notre société les vœux chaleureux de son comité pour son développement et sa prospérité.

Lausanne, le 16 janvier 1926.

P. Grandchamp.

* * *

Une nouvelle section.

Un réveil apicole bien réjouissant s'est fait dans notre contrée de la Haute Veveyse fribourgeoise. De longue date, l'apiculture avait ses fervents chez nous, et quelques-uns même s'y étaient fait une certaine notoriété au moment de l'introduction du mobilisme. Mais notre situa-

tion topographique nous empêchait d'avoir les communications désirables avec les autres organisations et de profiter de leur activité.

Désirant remédier à cet état de choses, et obtenir les mêmes succès constatés depuis quelques années autour de nous, quelques apiculteurs ont pris l'initiative d'un groupement spécial. Les apiculteurs de la contrée, convoqués par la voie des journaux se réunissaient à St-Martin le 22 novembre écoulé et décidaient de former une sous-société d'apiculture sous le nom de *Section de la Haute Veveyse*. Tous ses membres sont pleins d'entrain et avides de progresser enfin dans cette branche si captivante de la culture des abeilles. Ils sont heureux de se réunir à la grande famille de la *Société Romande*, par l'intermédiaire de la *Société fribourgeoise*. Un délégué de cette société, M. J. Pugin, de Romont, assistait à cette première séance et nous adressa ses encouragements. Un comité est immédiatement constitué. M. Louis Vial, à St-Martin, en sera le président ; M. Pierre Sauter, à Besencens, vice-président ; M. Paul Sauter, à Fiaugères, secrétaire-caissier ; MM. César Seydoux, à Bouloz, et Vincent Vial, au Crêt, membres. M. Alphonse Maillard, à St-Martin, assume les fonctions de correspondant. Nous nous mîmes de même en rapport avec M. Calliaud, président de la Société fribourgeoise, qui se met bien volontiers à notre disposition pour favoriser le succès de notre nouvelle organisation.

Nous sommes en ce moment une trentaine, tous bien disposés. La plupart sont encore bien novices dans les connaissances et la pratique apicoles, et ne possèdent que deux ou trois ruches, avec un matériel rudimentaire et insuffisant. Mais tous nous désirons apprendre, travailler et progresser.

C'est donc un nouvel essaim d'apiculteurs, et de belle venue, nous semble-t-il. Et comme tout essaim nouveau, le nôtre va se mettre résolument à la tâche pour une belle construction, et la cueillette des connaissances que nous apporterons, les conférences des maîtres et le *Bulletin romand* dont nous avons reçu les premiers numéros de l'année avec grand plaisir. D'une fois à l'autre, nous serons impatients d'entendre son distingué rédacteur dans ses délicieux « Conseils aux débutants ».

Le comité de la nouvelle section s'est mis à l'œuvre immédiatement, et a décidé de faire donner à ses membres trois conférences pendant cette première année. La première aura lieu en mars, traitant des travaux du printemps ; la deuxième, en été, renseignera sur l'extraction du miel et les soins à lui donner ; la troisième préparera l'hivernage. Lorsque nous serons bien renseignés sur ces points importants, nous aborderons des questions plus compliquées.

Cette première séance se termina par quelques judicieux conseils donnés par M. Kohler, d'Oron-le-Châtel. Nous le remercions d'avoir bien voulu être des nôtres et pour l'avenir de l'aide précieuse qu'il donnera à notre section. Sa première causerie a été très intéressante. Le sujet traité par lui, plutôt général, comportait des détails des plus instructifs. Nous avons en M. Kohler un conseiller bienveillant et un conférencier des plus autorisés.

Nous nous sommes séparés joyeux, sentant pour la première fois combien est fort et charitable le lien qui unit les membres d'une société d'apiculture.

Le correspondant s'efforcera d'accomplir fidèlement son devoir ; mais il demande aux jeunes apiculteurs de lui communiquer leurs impressions, leurs découvertes, le résultat de leur activité afin que tous puissent en bénéficier. A l'œuvre donc, les amis.

Je clôture en souhaitant à tous une bonne année apicole, par quantité de grands bidons tous pleins.

St-Martin (Veveyse frib.), 17 février 1926.

Alphonse Maillard.

* * *

Monsieur le Rédacteur,

Monsieur H. Berger dans une de ses causeries toujours intéressantes dont il a le secret et sous le titre « Histoire d'une section », dit qu'au temps jadis les apiculteurs de la Côte ne formaient qu'une section, c'est exact et j'espère faire plaisir à M. Berger en donnant les précisions suivantes :

Un certain nombre d'apiculteurs de la Côte avaient demandé à M. de Ribeaucourt de donner une conférence à Begnins en automne 1887. C'est M. de Ribeaucourt qui proposa à cette conférence de fonder une section, et la Section de la Côte a été fondée officiellement le 15 juillet 1888 après trois réunions de quelques apiculteurs des districts de Nyon, Rolle et Aubonne.

Le premier comité était composé de MM. de Ribeaucourt, président, Chs Bretagne, vice-président, Léon Sautter, secrétaire, Bignens, caissier et Delacrétaz suppléant. M. Bertrand fut nommé président honoraire le 7 octobre 1888 dans l'assemblée d'automne qui eut lieu à Begnins également. La section comptait déjà 61 membres.

De suite on se rendit compte de la trop grande étendue des territoires embrassés, il était difficile aux apiculteurs de la Rippe de venir à Aubonne et à ceux d'Aubonne d'aller à Begnins et au-delà, il n'y avait pas encore de trains régionaux à cette époque.

En 1889 déjà le comité a étudié la possibilité d'avoir des séances de districts.

En 1890, la Section de Nyon fut fondée avec Léon Sautter comme président. Cet essaimage se produisit au moment de la mort de M. de Ribeaucourt. Le nom de Section de la Côte fut conservé pour la Société embrassant les districts de Rolle et d'Aubonne. Le premier comité fut composé de C. Bretagne, président, A. de Siebenthal, vice-président et Jules Gros, secrétaire-caissier.

Dans le même numéro du *Bulletin*, dans son article sur le sens chez l'abeille, M. Berger fait allusion au tintamarre fait lors de la sortie d'un essaim. Cette coutume remonte *dans tous les cas au temps des Romains*. Comme il n'y avait ni sucre de betterave, dans ce temps-là, ni bougies stéariques, chacun était tenu, à la campagne, d'avoir au moins une ruche d'abeilles. Ce qui importait au gouvernement de César, qui promulgua sauf erreur cette loi, ce n'était ni la gourmandise, ni le désir de voir ses administrés s'éclairer, mais un besoin militaire : il fallait de la cire pour lisser les cordes des catapultes, des balistes, suspensions de béliers, etc. Or, il y avait énormément de contestations au sujet de la propriété des essaims, les juges romains eurent beaucoup à s'en occuper et à l'origine le tintamarre rappelé par M. Berger n'avait d'autre but que de faire constater que c'était bien de chez soi qu'un essaim était parti.

Ch. Bretagne.

NOUVELLES DES RUCHERS

Jos. Cachot, Noirmont. le 6 février 1925. — Nos abeilles ont fait les 3, 5 et 6 février de magnifiques sorties. Si le temps doux se prolonge et que le soleil veuille bien persister à darder ses rayons attiédés sur la terre, il est à prévoir que cela continuera pendant un certain temps. J'ai même remarqué que l'une ou l'autre butineuse rapportait du pollen. Il fait si beau, ces jours, vers midi, à la Montagne, qu'on se

croirait au printemps. Hélas, ne nous abusons pas ; nous ne sommes pas encore au bout du rouleau. Il faut s'attendre à des surprises.

*Quand la Chandeleur luit
L'hiver quarante jours s'ensuit.*

La ruche était si morne, si triste et si silencieuse depuis si longtemps que ce joyeux bourdonnement et ce va-et-vient de nos avettes est un événement qui jette un rayon d'espoir dans le cœur de l'apiculteur. C'est comme qui dirait le jour de l'ouverture de la chasse pour un nemrod. Nos abeilles se sont vidées et elles ont pris de la vie pour atteindre le renouveau. Nous pouvons le dire hardiment, elles ont doublé le Cap des Tempêtes. La ponte désormais sera plus abondante que par le passé. A en juger par l'aspect extérieur, puisqu'on n'ose pas encore violer l'intérieur du domicile, nos avettes auraient assez bien hiverné. Les populations paraissent bonnes et les abeilles mortes ne dépassent pas la normale. Mais je dois le dire, un peu à ma confusion, une de mes ruchées n'a pas répondu à l'appel. J'attribue le fait à ce que je l'avais coupée après la dernière récolte pour faire un essaim artificiel. Sa reine avait tardé de pondre, de sorte qu'elle ne renfermait que peu de jeunes abeilles, que sa population est allée en décroissant et que les froids vifs du commencement de l'hiver, qui ont dépassé -20° , l'auront tuée. Encore une preuve qu'il ne faudrait avoir que de bonnes colonies à mettre en hivernage.

Je vois dans le dernier numéro du *Bulletin* que M. Cathelaz attribue aux pâquerettes le soin d'avoir fourni à ses abeilles le pollen qu'elles rapportaient le 1er janvier. Pour moi, je n'ai jamais vu d'abeilles butiner sur les pâquerettes ni sur les marguerites, et je ne sache pas que l'on classe ces fleurs parmi les plantes mellifères. Ne serait-ce pas plutôt les chatons de noisetiers qui ont fourni ce pollen ? Ces chatons apparaissent déjà en automne et se continuent pendant tout l'hiver au moins dans les endroits bien exposés au soleil.

* * *

Marc Gigon, douane, Bure, le 10 février 1926. — Le printemps qui avait bien débuté nous a fait faux bon au moment de la floraison des arbres fruitiers et dents-de-lion. En mai, rares étaient les beaux jours où elles pouvaient sortir, le temps était toujours maussade et froid et la population n'augmentait guère dans les ruches, aussi les essaims ont été rares, je crois qu'il y en a eu un seul à Bure.

Vers la mi-juin, le beau temps daigna enfin se mettre de la partie, mais accompagné d'une forte bise, aussi les esparcettes, nombreuses et belles, ne donnèrent pas ce qu'on en attendait.

Pour la première et deuxième récolte, j'ai fait 178 kg. pour huit ruches, ce qui donne une moyenne de 22 kilos par ruches.

Pour mon compte je n'ai pas eu d'essaims, par contre j'en ai fait trois artificiels en juillet qui ont très bien marché et formeront de belles colonies ce printemps.

En septembre, j'ai donné une moyenne de 5 kilos de sucre par ruche pour compléter les provisions, aussi il aurait fallu voir ce renouveau de ponte que cela a provoqué. J'ai cuit une partie du sucre, tandis qu'avec l'autre j'ai fait mon sirop non pas à froid, mais avec de l'eau bouillante dans laquelle je laissais tomber le sucre en pluie tout en remuant. Je verrai d'après cet essai comme mes ruches se comporteront au printemps, jusqu'à présent je ne vois pas plus de mortalité à celles qui ont reçu le sirop cuit qu'aux autres.

Le 29 janvier 1926, j'ai trouvé une jeune abeille toute formée à l'entrée d'un de mes essaims artificiels, preuve que la ponte avait déjà commencé en janvier.

Le 2 février, j'ai constaté l'apport des premières pelottes de pollen, les 4, 5 et 6 les abeilles en rapportaient presque comme au mois de mai, les noisetiers sont tous jaunes de chatons.

Un mot sur les dentiers métalliques : j'en ai toujours été partisan mais à mon avis les dents étaient un peu trop hautes, 3 mm. suffiraient pour bien marquer l'emplacement du cadre et cela faciliterait les opérations de visite de ruche.

D'ailleurs on a plutôt fait de clouer un dentier que de mesurer pour clouer les agrafes.

RÉPONSES AUX QUESTIONS Nos 1 à 3

Question n° 1. — Les jeunes reines qui, au début de leur ponte, déposent plusieurs œufs dans la même cellule sont généralement de bonnes reines. C'est une des premières remarques dont je tiens compte pour le choix des reines et rarement j'ai eu à le regretter.

Naturellement, ce fait n'arrive que dans des petites ruches où la reine ne peut pas donner libre cours à son désir de pondre. Dans les grandes ruches il faut choisir la reine dont la ponte compacte et régulière augmente graduellement en cercle. La ponte irrégulière ou clairsemée est mauvais signe.

Question n° 2. — Le candi peut se faire très facilement. Chauffez de l'eau, ajoutez-y tout le sucre qu'elle peut mouiller, faites cuire jusqu'à ce que la couleur devienne brunâtre et que le tout monte dans la bassine, au dernier moment ajoutez un peu de miel et versez dans un cadre préparé sur du papier dont les côtés sont relevés et tenus avec quelques punaises, le tout posé sur une surface bien plane. Vous pouvez aussi le verser dans un récipient quelconque, voire même une boîte de thon ou de sardines, que vous renversez sur le trou du nourrisseur, dès que le candi est refroidi ?

Question n° 3. — J'ai depuis 30 ans des ruches Layens. Elles ne sont ni meilleures ni moindres que les Dadant ou Dadant-Blatt. Elles ont l'avantage de demander moins de soins et de précautions que les Dadant. On peut y ajouter les cadres de réserve sans crainte de refroidissement comme cela est le cas lorsqu'on place les hausses aux Dadant. Par contre, j'ai remarqué que les abeilles sont plus méchantes dans les Layens que dans les Dadant. J'attribue ce fait à la hauteur du cadre qui est plus difficile à sortir de la ruche. On blesse plus facilement les abeilles, ce qui provoque leur colère.

Le bas des cadres Layens est assez généralement bâti en cellules de mâles. Je tiens toujours une reine de choix dans mes Layens pour avoir en quantité des mâles de choix pour les fécondations de reines, ce qui ne prouve nullement que ce sera mes Layens qui auront l'abjudication des fécondations de l'année ?

Je n'ai pas une foi robuste dans les stations de fécondation, je m'en remets volontiers à Dame Nature qui a ordonné hors la ruche, haut dans les airs, afin que ce ne soit pas le premier venu qui continue l'espèce.

Onnens, le 19 février 1926.

Aug. Lassueur.

RÉPONSES A LA QUESTION No 1

La valeur des reines.

La plupart des animaux domestiques présentent des signes extérieurs permettant de dévoiler leurs qualités, leurs aptitudes, et aussi leurs défauts. Mais l'apiculteur même le plus exercé ne pourra pas en présence de plusieurs jeunes reines affirmer que telle d'entre elle sera la meilleure.

Il n'existe malheureusement aucun signe permettant de se prononcer sur la valeur d'une reine, c'est à l'œuvre qu'on connaît l'ouvrier. Je dirai même que ce n'est pas uniquement par la ponte qu'on reconnaît une bonne reine, c'est par le rendement en miel que produira la colonie issue de cette reine. En effet certaines ruchées avec une mère très prolifique ont toujours beaucoup de couvain et ne produisent que peu de miel. C'est par une sélection suivie qu'on améliore son rucher et cette sélection ne doit pas être basée uniquement sur la valeur reproductrice de la reine, mais sur les aptitudes de la colonie à produire du miel, en prenant la moyenne de plusieurs années. Cette sélection peut être entravée lorsque la reine est fécondée par un mâle de provenance médiocre. Il y a encore d'autres points à considérer. Les plus belles reines ne sont pas toujours les meilleures, mais les trop petites sont toutefois à éliminer. C'est dans les reines de grandeur moyenne que nous trouvons le plus grand nombre de bonnes ponduses. L'élevage ne doit pas être fait dans des colonies à court de nourriture. On préfère les majestés élevées au moment de l'essaimage, mais nul ne peut prouver qu'elles sont supérieures à celles de l'été. Une reine qui tarde trop d'être fécondée et de pondre ne donne généralement rien de bon. Dix à douze jours au plus après sa naissance, la reine doit pondre ; ce point est important. Au printemps la ponte d'une jeune souveraine doit rapidement prendre de l'extension. Les œufs de certaines reines médiocres, bien que normalement pondus, n'éclosent pas régulièrement, d'où par la suite un couvain disséminé.

Au début, le fait de trouver plusieurs œufs par cellule n'a pas d'importance, plus tard, une fois la ponte bien en train, c'est une anomalie. On aime les reines pondant de gros œufs bien visibles ; aux premières visites il est préférable de trouver de grandes plaques de couvain sur deux ou trois rayons que de très petites sur cinq ou six, c'est toujours l'indice d'une mauvaise reine.

Comme on le voit, aucune loi fixe ne permet de pronostiquer sur la valeur d'une reine. Ce n'est qu'en sélectionnant celles provenant de colonies ayant fait leurs preuves qu'on arrive à avoir de moins en moins de non-valeurs.

Jean Aeby.

* * *

L'apiculteur averti et exercé dans le maniement des abeilles, reconnaît sûrement au premier coup d'œil, les grandes ponduses, soit des colonies, soit des nucléus, dès qu'elles ont commencé leur ponte sans avoir besoin de faire la visite.

Il faut augurer, sans aucune erreur de jugement, de la valeur exceptionnelle des reines, à la façon dont les abeilles se comportent à ce moment, si elles ne flânent pas autour du trou de vol ; si elles rentrent précipitamment en trombe comme un éclair bien chargées ; si elles donnent en un mot, tous les signes d'une grande activité ; en ouvrant, il constatera une ponte abondante qui paraît supérieure au noyau d'abeilles ou cherche à le dépasser. Si ces œufs donnent l'impression

d'être plantés lestement, hardiment, sans hésitation, cette pondreuse connaît habilement son métier dès son début ! Si ces œufs sont gros, pleins, même ceux que l'on trouve en double, triple, quadruple dans la même cellule, on peut sans erreur aucune, juger favorablement de la reine qui a fourni une telle ponte !

On a déjà *sent*, *deviné* la grande pondreuse sans la voir ! Cette reine sera neuf fois sur dix vigoureuse, alerte, à l'*abdomen allongé, débordant d'œufs* ! Faites donc tout ce qui dépendra de vous pour bien utiliser une telle reine, car elle apporte sûrement des qualités admirables !

Donnez-lui une colonie qui soit réellement digne d'elle tout de suite !

N'attendez point le lendemain pour vous occuper d'elle, car vous risqueriez, à votre grand regret et grand dépit, d'assister impuissant à son leste départ !

Si au contraire, les agissements des abeilles à la première ponte constatée, même si les cellules contiennent plusieurs œufs, vous donnent *l'impression inverse*, si, en un mot, la population n'est pas *enthousiasmée de sa nouvelle reine*, n'en attendez point grand chose !

Voilà les signes caractéristiques qui ne nous ont jamais trompé dans notre petit élevage pendant une trentaine d'années !

Tricoire frères, Foix (Ariège).

* * *

RÉPONSE A LA QUESTION No 3

La ruche Layens est certainement une bonne ruche et elle se prête à des moyens qu'aucune autre ne possède. La ruche Dadant lui a été préférée parce qu'elle est plus facile à transporter. L'auteur de cette réponse en peut parler en connaissance de cause, commencé avec celle-là en 1864, par une quarantaine de ruches ensuite est venu en 1871 ou 1872 M. Bertrand qui ayant fait connaissance de M. Dadant adopta sa ruche, nous avons fait ensemble des comparaisons de ces deux systèmes. La hausse Dadant a le don de charmer les apiculteurs par son miel vierge et son apparence, mais pour obtenir de très fortes populations et un maximum de récolte, la Layens l'emporte de beaucoup, les moyens cités plus haut sont les suivants, faire deux trous de vol espacés l'un de l'autre de 16 centimètres, forcer la ponte de bonne heure au printemps, avoir deux partitions en zing perforé à 4 mm., enfermer la reine au 15 mai, mettre trois ou quatre rayons avec elle au milieu de la ruche entre les deux trous de vol et les partitions perforées. Vous ne risquez donc plus d'essaïms et à la récolte vous trouvez tous les rayons pleins en dehors de ces partitions. En outre les opérations ou visites sont bien plus faciles avec la Layens qu'avec la Dadant, surtout quand les hausses sont placées.

Louis-S. Fusay.

QUESTION No 4

Je prie Messieurs les apiculteurs expérimentés de m'indiquer un appareil à soulever la première hausse pour mettre la deuxième au châssis abeilles, à personne âgée. On désire croquis afin de le fabriquer ; différents genres seront les bienvenus pour ruches Dadant-Blatt isolées (pas dans pavillon).